



Avis d'audience

Le 4 mars 2011

Réf. 2011 H-102

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en mars pour évaluer une demande de modification de permis d'exploitation présentée par TRIUMF Accelerators Inc. pour son installation d'accélérateur de particules TRIUMF, située à Vancouver, en Colombie-Britannique.

TRIUMF Accelerators Inc. (TRIUMF) a demandé deux modifications à son permis. La première lui permettrait de mettre temporairement une section de la clôture de sûreté sur le côté ouest du site afin de faciliter la construction d'un nouvel immeuble et de mettre à jour le plan du site en fonction de cet immeuble. La seconde, qui est de nature administrative, a été demandée pour mettre à jour la condition de permis liée aux exigences d'établissement de rapports sur les matières fissiles et fertiles.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier cette demande de TRIUMF. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et TRIUMF.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de TRIUMF ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca